

Viti Vini : une 14^e édition « premium et conviviale »

■ Créé par et pour les professionnels champenois, le salon sparnacien, se déroulera les 13,14,15 et 16 octobre au Millesium. *Page 4*

Un nouvel écrin pour Mailly Grand Cru



■ La coopérative de Mailly Champagne lance les travaux de son futur site œnotouristique qui devrait ouvrir juste avant les célébrations du centenaire de la marque en 2029. *Page 5*

Un nouveau projet carcéral à Donchery

■ Après le retrait du projet InSERRÉ, Gérald Darmanin devrait annoncer une compensation à la commune de Donchery. *Page 6*

Première promotion de l'IAE à Troyes et Reims

■ Dans l'Aube et dans la Marne, le cursus de l'IAE forme les étudiants aux compétences attendues par les entreprises locales. *Page 7*

Portrait

■ Le Marnais Philippe Gayet. *Page 24*

12 pages d'annonces légales
et d'appels d'offres.

Pages 12 à 23

A.M.P.I : 10 ans et un changement d'échelle

Le groupe A.M.P.I (Agence de Maintenance et Prestation Industrielle), s'il se fait discret, connaît pour autant une forte croissance. Créé en 2016, le groupe possède aujourd'hui des clients dans toute la France, signe avec des géants de la Défense et du nucléaire et, pour parfaire son développement, double sa surface et cherche à recruter pas moins de 40 personnes. Aujourd'hui, ce qui bloque le groupe dans sa progression c'est le recrutement de nouveaux talents. « Depuis le début de l'année nous avons recruté 65 personnes. Il nous en manque encore 40 », révèle David Dufour. Un besoin rendu nécessaire par le décrochage d'un très gros contrat pour un géant du secteur de la Défense. Pour honorer ce partenariat dans les meilleures conditions, le groupe n'a pas hésité à faire un nouvel investissement de 700 000 euros. « Aujourd'hui, nous sommes en train de récolter les fruits de la synergie des trois entités. Nous avons plus de 600 clients et 60 % d'entre-eux nous sont fidèles », se félicite Catherine Rachedi. « Nous avons commencé à mettre un pied dans le secteur de la Défense il y a deux ans avec Orano puis nous avons été approchés par d'autres gros faiseurs. C'est pourquoi on a mis cette somme sur la table pour des machines de production d'usinage adaptées. »



Page 3

En 2026, l'entreprise va boucler son chiffre d'affaires à 15,8 millions et compte agrandir sa surface de production.

Un pouvoir d'achat des salaires en légère hausse

En 2024, dans le secteur du privé, le salaire moyen net est de 2 520 euros dans le Grand Est. Il est comparable à celui de la France de province (2 550 euros). Entre 2023 et 2024, les salaires bruts et nets en euros courants ont augmenté respectivement de 3,1 et 2,7%. Cette hausse des salaires est plus forte que l'inflation qui s'établit à + 2% sur la période. Conséquence, le pouvoir d'achat des salaires s'accroît de 0,7% dans le Grand Est en 2024.

Investissement. Plus de 26 millions d'euros resteraient à engager dans les Hauts-de-France au titre du volet régional de France 2030. Innovation, transformation des filières, recherche collaborative : à quelques mois de la clôture du dispositif, la préfecture de l'Aisne remet en avant trois guichets susceptibles de financer les projets des entreprises du département. Avec, selon les dispositifs, des aides pouvant atteindre 2 millions d'euros.

France 2030 : les entreprises de l'Aisne ont encore une carte à jouer

La dernière ligne droite est engagée pour France 2030 dans les Hauts-de-France. À l'approche de la fin de l'année, les entreprises de l'Aisne disposent encore de plusieurs portes d'entrée pour financer leurs projets d'innovation et de transformation industrielle. Trois appels à projets régionaux, opérés par Bpifrance, ciblent notamment les PME, ETI, start-up, filières industrielles et projets associant entreprises et recherche.

Selon les données diffusées début septembre, un peu plus de 26 millions d'euros resteraient à engager à l'échelle des Hauts-de-France : 11,594 millions pour les projets d'innovation, 7,497 millions pour la transformation des filières et 7,077 millions pour les projets collaboratifs de recherche et développement. Un reliquat régional qui ouvre encore des possibilités aux entreprises axonaises, à condition de disposer de projets suffisamment avancés.

JUSQU'À 500 000 EUROS POUR UNE PME INNOVANTE

Le guichet le plus accessible est celui des « Projets d'innovation en Hauts-de-France ». Il s'adresse aux start-up, PMI et ETI de moins



Le guichet le plus accessible est celui des « Projets d'innovation en Hauts-de-France ». Il s'adresse aux start-up, PMI et ETI de moins de 500 salariés.

de 500 salariés souhaitant développer un produit ou service innovant, expérimenter un nouveau procédé industriel, diversifier leur activité ou participer à une démarche de réindustrialisation. Les études préalables, travaux de R&D et premiers développements ou preuves de concept peuvent être financés.

L'aide est comprise entre 75 000 et 500 000 euros et peut couvrir jusqu'à 50 % des dépenses éligibles. Elle est versée à 60 % sous forme de

subvention et à 40 % sous forme d'avance remboursable. Personnel mobilisé sur le projet, équipements, recherche contractuelle ou encore acquisition de brevets peuvent notamment entrer dans l'assiette.

Pour l'Aisne, ce dispositif peut notamment concerner des projets touchant à l'économie circulaire, aux nouveaux matériaux, à l'efficacité énergétique et à la décarbonation, à l'intelligence artificielle embarquée ou encore à la santé

de précision. Ces secteurs figurent parmi les domaines de spécialisation retenus par la Région. L'adaptation au changement climatique des activités sylvicoles a également été ajoutée à l'initiative de la préfecture.

JUSQU'À 2 MILLIONS D'EUROS POUR STRUCTURER UNE FILIÈRE

Les montants changent d'échelle avec l'appel à projets « Accompagnement et transformation des filières ». Celui-ci vise aussi bien les entreprises que les structures les fédérant et les organismes de recherche. Création d'une unité industrielle partagée, mutualisation de compétences, plateformes technologiques, démonstrateurs ou outils destinés à l'industrie du futur font partie des investissements susceptibles d'être accompagnés.

L'aide peut ici atteindre 2 millions d'euros, avec un plancher de 250 000 euros et une prise en charge plafonnée à 50 % des dépenses éligibles. Une dimension qui peut intéresser les entreprises axonaises lorsqu'elles se regroupent autour d'un investissement ou d'une problématique industrielle commune. Le troisième dispositif cible les projets collaboratifs de recherche. Il impose la constitution d'un consor-

tium réunissant au minimum deux entreprises, dont une PME ou une ETI, et un organisme de recherche. Les projets, d'une durée de deux à cinq ans, doivent représenter entre 1 et 4 millions

140 000

Au cours de l'année 2021, plus de 140 000 actifs ont emménagé en France métropolitaine en provenance d'un pays étranger. Parmi eux, 10 000 se sont installés en zone frontalière depuis le pays directement voisin, dont plus de 9 000 aux frontières belge, luxembourgeoise, allemande ou suisse. Beaucoup de ces nouveaux arrivants habitaient à moins de 20 km de la frontière. Le plus souvent, ils emménagent à proximité de la frontière et travaillent dans leur pays de provenance, particulièrement au voisinage de la Suisse et du Luxembourg. La moitié des nouveaux arrivants déclarent une autre nationalité que celle de leur pays de provenance. (INSEE)

-6,7 Md€

En juillet 2026, le solde commercial se dégrade de 0,9 milliard d'euros (Md€) et se situe à - 6,7 milliards d'euros, après l'amélioration constatée en juin (+ 1,9 Md€). Cette évolution s'explique par une hausse des importations (+ 1,1 Md€) légèrement atténuée par une croissance modérée des exportations (+ 0,2 Md€). La hausse des importations en juillet 2026 est liée à une augmentation des approvisionnements en matériels de transport (+ 0,7 Md€), en particulier en produits de l'industrie automobile et, dans une moindre mesure, en produits de l'industrie aéronautique et spatiale. (INSEE)

+ 3,1 pts

En août 2026, la part des ventes de voitures électriques augmente de 3,1 points et s'établit au niveau record de 38,2 % du marché. La part de la motorisation essence (y compris hybrides non rechargeables) dans les immatriculations de voitures neuves baisse de 2,8 points par rapport au mois précédent, à 49,1 %. La part de la motorisation essence hybride non rechargeable diminue de 3,4 points à 36,8 %. La part de la motorisation thermique essence augmente de 0,6 point à 12,3 % du marché. La part de la motorisation diesel (y compris hybrides non rechargeables) est quasi stable à 2,4 %. (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire iPAIDTHAT*

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



COTATIONS AU 17/09/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 140,59	+ 0,29%
SBF 120	6 173,50	+ 0,31%
Nikkei	63 923,00	- 2,07%
Dow Jones	51 461,90	- 1,75%
Eurostoxx 50	6 266,50	- 0,04%

DEVISES (EUROS CONTRE...)		
---------------------------	--	--

